

## **PAMIGA Réseau**

PAMIGA est une organisation créée par des personnalités et des institutions reconnues du secteur de la microfinance en Afrique. L'objectif de PAMIGA est d'améliorer l'impact de la microfinance en milieu rural et péri-urbain en Afrique. Pour cela, PAMIGA propose aux institutions de microfinance des services de conseil (PAMIGA Conseil), des services financiers (PAMIGA Finance) et une plate-forme d'échanges de pratiques et de références (PAMIGA Réseau).

PAMIGA Réseau est un réseau actif d'institutions de microfinance (IMF) africaines qui s'engagent ensemble pour promouvoir la microfinance de qualité, en particulier en milieu rural. PAMIGA Réseau a pour ambition d'aider les IMF africaines à répondre aux nouveaux défis : concurrence accrue, intégration de nouvelles technologies et concentration d'institutions.

### **PAMIGA Réseau : une plate-forme d'échanges et des services à la carte**

- Les IMF membres de PAMIGA Réseau appartiennent à une communauté d'institutions et de personnalités qui cherchent à diffuser les bonnes pratiques de la microfinance en Afrique ; les membres de PAMIGA Réseau partagent leur expertise et leur expérience au bénéfice de tous.
- Les échanges ont lieu à travers la diffusion d'informations sélectionnées, des ateliers thématiques, une base de gestion des connaissances spécialisée en microfinance rurale et participative, la diffusion d'études et un comparatif de performances sociales et financières.
- Chaque IMF membre de PAMIGA Réseau bénéficie des services de PAMIGA en fonction de ses besoins : l'IMF et PAMIGA définissent un programme de travail concerté pour trois ans.
- A leur demande, les IMF membres de PAMIGA Réseau peuvent accéder à des services de conseil délivrés par les experts de PAMIGA.
- Après un processus de candidature spécifique, les IMF membres de PAMIGA Réseau peuvent également accéder à des services financiers (prêts et quasi-fonds propres).

### **Les « Plus » de PAMIGA Réseau**

- Un Réseau spécialisé en microfinance rurale en Afrique
- Des références en microfinance rurale et en microfinance participative :
  - Le CIDR, un des fondateurs de PAMIGA, est un acteur de premier plan dans la mise en place et l'accompagnement opérationnel d'institutions de microfinance participative en Afrique
  - Les experts de PAMIGA bénéficient tous de plusieurs années d'expérience de terrain au sein d'institutions de microfinance rurales
- Un service personnalisé aux IMF membres : suivi à la demande, aide à la décision, appui à l'introduction d'innovations, aide à la mise en œuvre des nouvelles méthodologies, etc.
- Un dialogue politique continu avec les autorités de tutelle de chaque pays pour faire évoluer positivement la réglementation et la législation appliquées à la micro-finance rurale.

### **Qui peut adhérer à PAMIGA Réseau ?**

PAMIGA Réseau a défini des critères d'éligibilité qui garantissent que les membres de PAMIGA Réseau partagent un certain nombre de traits communs, garantissant une bonne qualité d'échanges.

- L'IMF doit être mature, c'est-à-dire délivrer des services financiers depuis au moins cinq ans
- L'IMF doit être autonome, c'est-à-dire indépendante d'un opérateur et reconnue juridiquement sous la forme d'une société, d'une association ou d'une mutuelle
- L'IMF doit être viable ou montrer des perspectives de viabilité à court terme à travers son plan d'affaires
- L'IMF doit opérer ou souhaiter opérer en zone rurale
- L'IMF doit adopter une approche participative ou souhaiter adopter une approche participative pour se développer en zone rurale
- L'IMF doit servir au moins 5.000 clients si elle opère en zone urbaine, et 10.000 clients si elle opère en zone rurale, soit un porte-feuille de crédit d'au moins 300.000 USD
- L'IMF doit montrer un intérêt pour le partage d'expériences, y compris une volonté de partager ses propres expériences

### **A quoi sert le processus d'adhésion ?**

Le processus d'adhésion vise à vérifier que l'IMF remplit les conditions d'éligibilité et à définir un plan de travail entre PAMIGA Réseau et l'IMF. Ce plan de travail définit les thèmes sur lesquels l'IMF souhaite apprendre des expériences des autres membres, et les thèmes sur lesquels l'IMF peut témoigner sur sa propre expérience. A titre d'exemple, les expériences peuvent concerner : le contrôle interne, le développement de nouveaux produits, l'amélioration de l'efficacité, le système d'information et de gestion, l'organisation, la gestion des ressources humaines, etc.

Il sert également à préciser les besoins de l'IMF en services de conseil et services financiers.

### **Comment se déroule le processus d'adhésion ?**

L'IMF remplit un dossier de candidature, auquel elle joint des documents complémentaires (ex. : rapports d'activité, statuts...). PAMIGA étudie le dossier et vérifie que l'IMF remplit les conditions d'éligibilité. Puis, si c'est le cas, PAMIGA propose des dates pour une mission sur le terrain. Lors de cette mission d'une semaine, PAMIGA complète son évaluation de l'éligibilité et définit avec l'IMF les thèmes d'échanges d'expériences dans le cadre de PAMIGA Réseau et les besoins en services de conseil et services financiers. A l'issue de la mission PAMIGA et l'IMF signent un protocole de partenariat. Dès le paiement de la cotisation annuelle, l'IMF devient officiellement membre de PAMIGA Réseau et peut accéder aux services.

### **Cotisation à PAMIGA Réseau**

La cotisation pour les IMF s'élève à 350 Euros par tranche de 25.000 membres ou clients.

Exemple 1 : une IMF qui dispose de 13.000 clients devra payer 350 Euros de cotisation par an.

Exemple 2 : une IMF qui dispose de 27.000 clients devra payer 700 Euros de cotisation par an.



Groupe Microfinance Participative pour l'Afrique

7 rue Taylor - 75010 Paris - France  
Tél. +33 (0)1 42 01 91 38 - Fax +33 (0)1 42 01 91 39  
contact@pamiga.org - www.pamiga.org